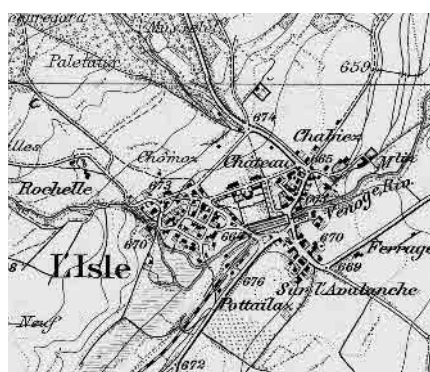


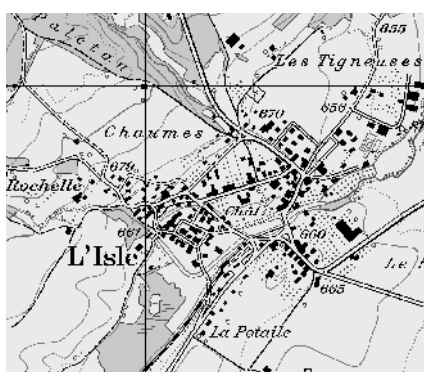


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Ancien bourg médiéval à l'ouest formant l'un des trois noyaux de la localité, au centre desquels se trouve un château monumental du 17^e siècle mis en valeur par un parc accompagné d'une pièce d'eau.



Carte Siegfried 1898



Carte nationale 2005

Cas particulier

×	×	×	Qualités de situation
×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×	Qualités historico-architecturales



L'Isle

Commune de L'Isle, district de Morges, canton de Vaud



1 Château, 1696 et bassin d'agrément, 1710



2



3



4 Allée d'arbres au N du château



5 Allée d'arbres sur le côté oriental du château



6 Rural du château, fin 17^e s.



7 Anc. petite ville



8



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014

Emplacement des prises de vue 1: 10 000

Photographies 2009 : 6, 7, 12, 14, 16, 17, 19, 20

Photographies 2012 : 1-5, 8-11, 13, 15, 18, 21, 22



9



10



11 Groupement de L'Avalanche

L'Isle

Commune de L'Isle, district de Morges, canton de Vaud



12



13 Temple, 1733



14 Quartier de la gare



15 Laiterie-fromagerie, 1913



16 Groupement de Chabiez



17



18



19 Cure, 1752



20



21 Complexe scolaire



22 Vue générale du N avec le cimetière

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise de l'anc. petite ville médiévale organisée autour d'un îlot central, entièrement reconstr. après sa destruction par deux incendies, 1747 et 1836 ; composée de maisons dissociées à caractère rural de deux niveaux, 2 ^e q. 19 ^e s.	AB	×	×	×	A			7-9, 15
	1.0.1	Ruisseau correspondant au tracé de l'anc. fossé						o		
	1.0.2	Noyau central de l'anc. bourg composé de rangées de fermes particulièrement régulières, 2 ^e q. 19 ^e s.						o		
	1.0.3	Fontaine couverte, bassins et chèvre en granit, 1885						o		
P	2	Groupement de L'Avalanche organisé linéairement et composé princ. de fermes de deux niveaux, dès 2 ^e m. 17 ^e s.	AB	×	/	×	A			11-13
EI	2.0.1	Temple avec encadrements en calcaire et soubassement du clocher en pierres appareillées, 1733				×	A			13
EI	2.0.2	Cure comptant deux niveaux abrités par une toiture à croupes aux égouts retroussés, 1752				×	A			19
	2.0.3	Habitation de deux niveaux sur cave, toiture à croupes, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		11
	2.0.4	Hêtre rouge sur une place triangulaire au carrefour des grandes routes						o		
P	3	Groupement de Chabiez organisé linéairement, à caractère plus urbain, avec des commerces, deux hôtels, quelques fermes, dès m. 17 ^e s.	AB	×	/	×	B			16-18
	3.0.1	Maison avec habitations et commerces de deux niveaux, toiture à deux pans, lucarne en dôme sur la façade S de la partie E, reconstr. après incendie de 1851, transf. vers 1900						o		17
E	0.1	Site du château placé à l'articulation entre les trois éléments composant le bâti de la localité, avec grand parc à la française constellé de nombreux arbres, bassin d'agrément, vergers, annexes, dépendances etc., dès fin 17 ^e s.	A	×	×	×	A			1-6
EI	0.1.1	Château seigneurial agrémenté de deux ailes, façade principale avec avant-corps et fronton, toiture à la Mansart, 1696				×	A			1
EI	0.1.2	Rural du château, avec logement du fermier, deux niveaux couverts par une toiture à la Mansart, fin 17 ^e s.				×	A			6
EI	0.1.3	Grand bassin d'agrément alimenté par les eaux de la Venoge, jet d'eau au centre, 1710				×	A			1, 3
	0.1.4	Ponts délimitant le bassin, celui à trois arches de la route Cossonay-vallée de Joux, 1798, élargi en 1898, celui à deux arches du bourg, reconstr. 1902						o		16
	0.1.5	Allée d'arbres se développant latéralement à l'E du château						o		
E	0.2	Groupement en bordure d'une rue légèrement en pente composé de maisons paysannes et d'habitations de deux niveaux sur la partie basse du coteau, dès 2 ^e q. 19 ^e s.	B	/		/	B			10
E	0.3	Quartier de la gare contre le versant d'une colline limité au NO par le bassin du château, entrepôts et station-service, dès fin 19 ^e s.	B	/	×	/	B			14
	0.3.1	Gare de la ligne Apples-L'Isle, deux niveaux, vers 1895						o		14
	0.3.2	Laiterie-fromagerie de deux niveaux, toiture à deux pans, encadrements en briques, 1903						o		15

Commune de L'Isle, district de Morges, canton de Vaud

8

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le territoire de L'Isle s'étend sur le pied du Jura et son versant sud-est, présentant une forme en lanière typique des communes de cette région, qui, dans ce cas, se termine en pointe, incluant dans sa partie supérieure des pâturages d'alpage. La localité se situe au croisement de la route du pied du Jura et de celle qui conduit à la vallée de Joux depuis Cossonay et Morges.

Lors du creusement du bassin du château, la découverte d'une nécropole a permis d'établir l'existence d'un peuplement ancien, avec la mise au jour d'urnes cinéraires contenant des médailles romaines datant probablement du 4^e siècle de notre ère. La première fortification, connue sous le nom de Tour de César et dont il ne reste aujourd'hui que la base, se trouvait au nord-ouest, dominant le bourg et servant de donjon. Elle appartenait vers la fin du 10^e siècle à Conon de Bansins. A son décès, ses biens revinrent aux Cossonay et l'histoire de L'Isle se confondit dès lors avec celle de cette seigneurie jusqu'en 1472. Le nom du lieu se trouve sous la forme de Chablie en 1216, Insula de Chablie en 1299, notre chasel de Lile en 1343 et 1369, Lylaz en 1324 et Lyla en 1542. La présence de l'article associé au nom de la localité ne remonte généralement pas au-delà du 11^e ou 12^e siècle et laisse supposer une origine du toponyme remontant à la fondation du bourg en 1291–1292 par les seigneurs de Cossonay, principalement dans le but de concurrencer Montricher, établi quant à lui par la maison de Grandson. Il obtint diverses franchises, par exemple le droit de vendre du vin, en 1344, puis celui d'exercer la police rurale, en 1364, charte que Jeanne de Cossonay élargit encore en 1398. Amédée VIII, comte de Savoie, entra en possession de L'Isle en 1414, confirmant les franchises dont jouissaient ses habitants. La seigneurie est passée des mains de François de Glérens, membre de la famille de Dortans, où elle se trouvait dès 1498, à celles des Chandieu, à partir de 1614. Durant l'époque bernoise, L'Isle fit partie du bailliage de Morges, puis fut rattachée au district de Cossonay de 1798 à 2008, pour revenir à partir du début de cette année dans le nouveau grand district de Morges.

Sur le plan religieux, L'Isle exerçait déjà un rôle de chef-lieu de paroisse en 1228. Il y avait au Moyen Âge au quartier de Chabiez une église placée sous le vocable de saint Pierre. Devenu vétuste, le lieu de culte fut déplacé et acquit son emplacement actuel. La construction du nouveau temple se déroula entre 1732 et 1734 sur la base de plans établis par l'architecte Guillaume Delagrangé. Il contient en réemploi un portail du gothique flamboyant qui provient de l'ancienne église. La cure fut quant à elle reconstruite en 1754 sur la base des plans établis en 1752 par le même architecte, cette fois associé à Emanuel Zehender. Elle constitue une référence dans ce domaine, étant considérée par les spécialistes comme le modèle « type de L'Isle » pour les cures réalisées dans le Pays de Vaud entre 1750 et 1770.

L'histoire du château

Charles de Chandieu (1659–1728), qui commandait un régiment suisse au service de la France, obtint le grade de lieutenant-général en 1722. Il fréquentait la cour de Louis XIV, où il rencontra Catherine de Gaudicher. La tradition rapporte que lorsque celle-ci arriva à L'Isle, elle fit arrêter sa voiture, considéra le château d'alors et déclara : « Ce n'est que ça. » et tourna les talons ! Piqué au vif, son mari fit reconstruire le château de plaisance actuel en 1696, selon des plans qui auraient été dressés par le célèbre architecte Jules-Hardouin Mansart ou s'inspirant tout au moins d'une réalisation de celui-ci ; la bâtisse occupe le centre d'un parc majestueux limité sur le devant par un bassin d'agrément aménagé en 1710. On fit également construire un vaste rural au nord-ouest. Après divers partages, ventes et successions, le domaine et le château furent vendus en 1876 à la commune, qui transforma l'édifice en école et y installa les bureaux de son administration.

Développement du bourg et des quartiers

L'urbanisme fut conditionné par l'eau, dont dérive le nom de la localité, qui fut d'ailleurs souvent victime d'inondations liées au débit capricieux des sources de la Venoge, variant dans les cas extrêmes d'environ 160 à 18 000 l/sec. Celles-ci ont pu être mises sous contrôle grâce aux travaux de correction effectués en 1902, avec l'aménagement d'un canal dans la partie ouest, au-dessous des sources, permettant d'assainir

le marécage et d'éviter son remplissage. Si les premières constructions se trouvaient à Chabiez, le bourg fut construit à l'ouest de ce quartier pour profiter de la présence de l'eau, qui permit d'alimenter les fossés qui l'entouraient puis de créer, exemple unique dans la région, un vaste bassin ornemental sur le devant du parc du château.

Deux incendies, le premier en 1747 et le second en 1836, attisés par les toitures en bois, détruisirent la plus grande partie des vestiges anciens dans la fondation médiévale. L'ancien bourg présente depuis la spécificité exclusivement rurale qui a certainement dû constituer son caractère dominant au cours des siècles précédents. La construction du quartier de L'Avalanche au sud du château, toujours à caractère rural, n'est pas datée, mais dut intervenir plus tardivement. Le 13 mai 1785, un incendie ravagea plusieurs maisons dans ce quartier aussi. Un bâtiment servant d'école fut construit à l'arrière du temple en 1835 ; il appartenait alors au « hameau de L'Isle ».

La population de la localité comptait une centaine de personnes au début du 15^e siècle. Elle augmenta régulièrement au cours du 19^e siècle, passant de 686 habitants en 1803 à 865 en 1900. La carte Siegfried établie en 1898 représente l'organisation du bâti en trois quartiers bien distincts, au centre desquels se trouvent la maison seigneuriale et son parc, à savoir l'ancien bourg, avec sa voirie en boucle, le quartier de Chabiez, s'étendant quant à lui le long de la route menant à la vallée de Joux, et la cellule de L'Avalanche, au sud de la rivière. Encore bien visible sur la carte Siegfried, la source des Belles-Fontaines, avec la représentation de trois résurgences, a alors disparu, ayant probablement été captée lors des travaux d'assainissement. L'ouverture en 1896 du chemin de fer à voie étroite reliant L'Isle à Apples, Morges et Bière facilita les relations commerciales avec le bassin lémanique, notamment pour le transport des bois de construction. Entre la gare et le temple se constitua ainsi un large espace-carrefour bien marqué sur la carte Siegfried.

La localité n'a pas connu de véritable essor économique. Sa population a tiré l'essentiel de ses revenus de l'agriculture jusqu'au milieu du 20^e siècle. Deux

fromageries se sont succédées au cours du 19^e siècle : celle des années 1810 se trouvait entre les quartiers de L'Avalanche et de Chabiez, sur la rive droite de la Venoge. En 1903, la Société de L'Isle avait acquis un terrain à l'ouest du bassin du château pour y établir un nouveau bâtiment. Existaient en outre une entreprise de tissage ainsi qu'une fabrique de pompes à incendie, qui cessèrent toutes deux leur activité au début du 20^e siècle ; il y avait en revanche un atelier de polissage de pièces d'horlogerie, une sellerie pour équipement militaire, une tannerie, un moulin, une carrière et une usine d'imprégnation pour poteaux télégraphiques. La localité compte aujourd'hui plusieurs commerces, deux cafés-restaurants, dont l'un sert aussi d'hôtel, un pub et un tea-room, des petites entreprises actives dans le domaine de la construction et trois cabinets médicaux. Une gravière a été installée dans les années 1960 à l'orient, en bordure de la Venoge. Au cours du 20^e siècle, L'Isle vit sa courbe démographique s'inverser, et donc régresser, pour tomber à 666 habitants en 1970, avant de reprendre une inflexion ascendante et atteindre 975 âmes en 2010, sous l'influence de la pression démographique liée aux pendulaires.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La localité se trouve dans une légère cuvette qui s'allonge au pied du versant jurassien, du sud-ouest vers le nord-est, au point de passage entre le versant et la plaine, à proximité des sources de la Venoge. L'Isle se compose de trois quartiers, La Ville, L'Avalanche et Chabiez, formant des entités distinctes réparties en triangle autour du château de plaisance. L'eau a fortement conditionné l'implantation des maisons, surtout celles de l'ancien bourg (1), appelé Ville, et de la maison seigneuriale entourée de son parc (0.1). Situé au sud de la cuvette où le terrain commence à remonter vers le plateau au sud, le quartier de L'Avalanche (2), à la tête duquel se trouve le temple (2.0.1), se compose de maisons paysannes, tandis que celui de Chabiez (3) suit la route de transit au nord-est du château et de l'autre côté du pont routier enjambant la Venoge. Il s'est transformé au cours du 20^e siècle pour regrouper les activités com-

merciales et de services de la commune. L'association de la maison seigneuriale et de ces trois quartiers distincts est rehaussée par le cours aménagé de la Venoge (I), avec son exceptionnel bassin d'agrément. Les cordons boisés qui accompagnent la rivière participent à créer une séparation nette entre les différentes entités et à délimiter de manière tout aussi nette les composantes bâties et l'extérieur. Le grand secteur carrefour devant le parc du château se prolonge vers l'est avec le secteur de la gare (0.3). Au sud des composantes bâties s'étend un vaste plateau (III), tandis qu'au nord, un coteau composé de prés forme l'arrière-plan ; il met particulièrement en scène le groupement du château. Une cellule agricole y occupe une terrasse dans les parties basses (0.2).

Le domaine du château comprend un grand parc richement arborisé, avec des allées de feuillus, au centre duquel la maison seigneuriale (0.1.1), remarquablement mise en scène, se distingue par une façade principale en molasse appareillée sur un soubassement en blocs de calcaire également appareillé, avec un avant-corps central surmonté d'un fronton, sous le sommet duquel un grand cartouche ovale contient les armes des de Chandieu ; à l'arrière, deux ailes latérales définissent une cour, séparée de la voie publique par un mur et un portail métallique en fer forgé ; des toitures à la Mansart couvrent l'ensemble des bâtiments. Vue du temple, une grande pièce d'eau (0.1.3) limite le parc et met en évidence la maison seigneuriale encadrée par des alignements de marronniers, l'ensemble se reflétant, selon l'éclairage, dans ce grand miroir aquatique. A ses deux extrémités, le bassin est limité par deux ponts en pierres (0.1.4) ; au centre se trouve un jet d'eau axé sur la maison de plaisance. L'allée actuelle de marronniers s'étendant sur le devant de la façade orientale du château débute près de la pièce d'eau ; elle fut remplacée dans sa partie nord par une nouvelle allée (0.0.6), de même longueur, disposée parallèlement à l'ancienne et axée sur la porte de la cour. En bordure de la route du Château, reliant la partie supérieure de Chabiez au bourg, l'ancien rural (0.1.2), couvert également d'une toiture à la Mansart, abrite deux granges, quatre écuries, un logement pour le fermier, une cave et un bûcher.

L'ancien bourg (1) a pratiquement perdu ses éléments urbains, éradiqués par les deux incendies évoqués ci-dessus ; il n'en subsiste que des vestiges relevant de l'archéologie. Les maisons actuelles, qui ont, ou avaient, une fonction paysanne ou d'habitation, datent toutes du 19^e siècle ; elles présentent un ou deux niveaux disposés parallèlement ou perpendiculairement à la rue et sont desservies par une voirie assez complexe héritée de l'ancienne disposition. Des jardins et des cours les entourent. Le caractère aéré de l'ensemble s'explique par l'articulation du bâti autour d'un grand noyau central de forme rectangulaire composé de fermes et d'habitations ; sans compter que pour limiter les risques en cas de nouveau sinistre, on a cherché à éviter, dans la mesure du possible, de reconstruire selon l'ordre contigu, surtout dans la partie orientale. Encore visible aujourd'hui, le tracé de l'ancien fossé (1.0.1), partiellement couvert, est parcouru par un ruisseau qui aboutit à l'angle nord-ouest du bassin du château.

Dominant l'ancien bourg sur la partie basse du coteau, en bordure d'une rue légèrement en pente, un groupement (0.2) se compose de maisons paysannes et d'habitations de deux niveaux construites à partir du deuxième quart du 19^e siècle.

Situé au-delà de la Venoge, le quartier de L'Avalanche (2) est organisé linéairement en bordure de la route qui part vers le sud, avec plusieurs éléments disposés en épi qui offrent latéralement des dégagements sur les vergers et les jardins. Hormis l'église et l'ancienne école située à l'arrière de celle-ci, les maisons du quartier avaient une vocation presque exclusivement rurale ; il s'agit en effet d'exploitations de grandes dimensions avec deux niveaux coiffés de toitures à demi-croupes couvertes de petites tuiles plates, cet aspect conférant une unité de qualité à ce groupement. Proche du bassin, le carrefour des routes principales définit une placette triangulaire herbagée soulignée par un hêtre rouge (2.0.4). Marquant l'entrée nord du quartier, le temple (2.0.1) fait face au parc et au château, la rigueur protestante de son architecture créant le contraste avec le classicisme de celle de la maison de plaisance. De dimensions imposantes, son clocher servant de porche au nord-ouest s'inspire de la tradition neuchâteloise. La partie

frontale du rez-de-chaussée, consolidée par des contreforts, est en roc appareillé. La maison d'habitation (2.0.3) de plan plus ou moins carré qui marque l'entrée sud de ce quartier compte deux niveaux sur un sous-sol partiellement enterré abrités par une toiture à croupes. La cure (2.0.2) se trouve à l'écart, dans un cadre de verdure dominant la rivière ; elle compte deux niveaux couverts d'une toiture à croupes aux égouts retroussés. Les baies du rez-de-chaussée présentent des linteaux en arc surbaissés, alors que celles de l'étage sont rectangulaires. Elle est accompagnée d'un rural qui ferme la cour d'entrée à l'orient.

Entre le bourg et le quartier de L'Avalanche, se trouve le secteur de la gare (0.3), limité au sud-est par le versant de la colline et au nord par le bassin du château. Ce quartier s'est développé de manière lâche à partir de la fin du 19^e siècle. Outre la station ferroviaire (0.3.1), composée d'un bâtiment sobre de deux niveaux couverts d'une toiture à deux pans, il y a quelques entrepôts, une ancienne station-service et la fromagerie (0.3.2), toujours en activité. Cette dernière présente une typologie caractéristique des années 1900, avec une toiture à deux pans aux avant-toits proéminents dominant les pignons supportés par des bras de force obliques ; la façade sud-est a été laissée en pierres apparentes, selon la mode introduite à cette époque.

Le quartier de Chabiez (3) s'organise linéairement, le long de la route conduisant à la vallée de Joux par Mont-la-Ville, qui forme un coude à angle droit dans sa partie nord. Les bâtiments, de deux, voire trois niveaux, et aux faîtes le plus souvent parallèles à la rue, ont une fonction plus urbaine, en ce sens qu'ils abritent commerces, cafés et auberges. Le visiteur qui aborde Chabiez depuis le sud appréciera un intéressant jeu d'ouvertures sur le château et son parc en passant sur le pont, où se profilent en face les deux premières maisons d'habitation du quartier, reconstruites au milieu du 19^e siècle (3.0.1) ; celles-ci comptent deux niveaux et demi, la première, à l'ouest, abritant un café, celle située à l'orient, avec son imposante lucarne en forme de dôme centrée sur la façade principale, comprenant un commerce et des logements.

Les espaces environnant les entités historiques

L'espace vert qui a le plus contribué à forger l'identité de L'Isle est celui formé par la Venoge (I) et ses sources, qui ont conditionné le nom du lieu. A l'ouest se succèdent depuis la source supérieure une partie sauvage (0.0.1), dans un vallon encaissé bordé d'épais cordons boisés, et une suite canalisée (0.0.2), aménagée au début du 20^e siècle, qui aboutit dans le bassin d'agrément du château ; à l'orient, la rivière s'écoule à nouveau entre des cordons boisés et reprend un cours toujours plus naturel, où elle actionnait jadis au passage une tannerie et un moulin. Au nord-ouest et au sud-est, la localité est entourée d'environnements bien préservés (II, III) composés de champs au sud-est et de prés au nord-ouest. Ils sont parsemés de quelques fermes isolées et de deux éléments individuels qui ont un impact paysager, à savoir une grande gravière à l'est, au bord de la Venoge, et, à la sortie du quartier de L'Avalanche, vers le sud-est, un volumineux garage (0.0.7) pour les autobus. Le cimetière (0.0.9) aménagé en 1862 jouxte le quartier de villas (VI) situé au nord de Chabiez, qui a pris son essor à partir du troisième quart du 20^e siècle ; il englobe dans sa partie sud un complexe scolaire inauguré en 1989 (0.0.8), qui intègre une ancienne ferme construite vers 1829. Ce développement perturbe la vue sur le site historique. Au nord-ouest de l'ancien bourg, un quartier d'habitations individuelles et locatives (V) s'est développé sur le coteau dans la seconde moitié du 20^e siècle, tout comme au sud de l'ensemble de la gare, où un alignement de maisons individuelles (IV) s'est mis en place à la même époque. L'impact de ces deux derniers quartiers reste limité, grâce à un camouflage arborisé.

Qualification

Appréciation du cas particulier dans le cadre régional

	Qualités de situation
---	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes de la localité située sur un territoire se déroulant en bande allongée contre le versant du Jura, une forme caractéristique des communes de cette région du Pied-du-Jura ; bâti placé au pied du versant jurassien, entre l'espace dévolu aux cultures et les prés, selon une implantation

marquée par trois entités distinctes réparties en triangle autour du château de plaisance et fortement conditionnée par un coude du cours aménagé de la Venoge, qui prend sa source juste au-dessus du bâti.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes comprenant trois noyaux habités, à l'articulation desquels se trouve le château mis en valeur par un vaste jardin d'agrément, sur le devant duquel a été aménagé un grand bassin alimenté par la Venoge. Ancienne petite ville à l'ouest dont la structure générale demeure lisible, malgré sa destruction par deux incendies successifs, en 1747 puis en 1836, suite auxquels elle fut reconstruite avec des maisons paysannes dissociées. Entité sud-est dite de L'Avalanche composée de maisons rurales réparties selon une structure linéaire en épi, avec le temple en tête du groupement. Quartier de Chabiez au nord-est, d'origine ancienne, mais transformé depuis le 19^e siècle, s'urbanisant et abritant des commerces.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes liées à la présence du château monumental de la fin du 17^e siècle, couvert par une toiture à la Mansart, accompagné d'un rural à toiture comparable à l'arrière, d'entités composées de maisons rurales de qualité datant principalement du 19^e siècle, avec des bâtiments à caractère plus urbain dans celle dite de Chabiez, au nord-ouest, en bordure de la route conduisant à la vallée de Joux. Qualités rehaussées par le temple construit en 1733 par l'architecte Gabriel Delagrangue, qui est également l'auteur, cette fois avec Emanuel Zehender, des plans de la cure de 1752.

2^e version 08.2012/dgl

Photos numériques : 2009, 2012
Aline Henchoz, Daniel Glauser

Coordonnées du site
521.194/163.554

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse